



Nouvelle pousse de pigeonniers/octroi



SOMMAIRE

Pages 2 et 3

- ◆ Porte-tour :
achèvement
de la restauration
- ◆ Nouvelle pousse
de pigeonniers/octroi

Pages 4 et 5

- ◆ Les pigeonniers
miniatures naissent
à Montjoi

Pages 6 et 7

- ◆ Armagnaquarelle
à Maignaut-Tauzia,

Pages 8 et 9

- ◆ Un document
inédit sur
le château du Tauzia

Pages 10 à 13

- ◆ Un après midi au
château du Tauzia

Pages 14 à 17

- ◆ Lettres
d'un maignautois
pendant
la Grande Guerre

Pages 18 à 21

- ◆ Le frelon asiatique
bien installé en France

Pages 22 et 23

- ◆ Pierre Fichet :
tout faire
avec passion

Page 24

- ◆ Ils nous manquent
- ◆ Un bulletin municipal
qui laisse perplexe



©MP



©MP

Porte-tour : achèvement de la restauration

Les travaux exécutés en octobre et novembre 2010 comportaient 2 volets.

Le premier volet, la réfection des enduits, a été réalisé par l'entreprise Corea membre du Groupe Vinci Construction intervenant dans le cadre de la garantie décennale. Le grillage sous les enduits a été remplacé, la toiture vérifiée et la totalité des enduits de la tour ont été repris. Ces travaux d'un coût total de 21.495 € ont été pris intégralement en charge par l'assureur du groupe Vinci.

Le second volet comprenait la pose d'un volet

de chêne fermant la tour, côté intérieur du village. Les croquis du volet ont été soumis à l'approbation du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et la réalisation a été confiée à l'atelier Dupuy de Bezolles. Le coût total du volet s'élève à 4.753 €. Il est financé par une souscription ouverte en juin 2010 par la Fondation du Patrimoine qui a recueilli à ce jour 1.657 €, le solde étant payé par l'Association avec une aide directe de la Fondation.

A noter que l'édifice âgé de sept siècles bénéficiera d'une nouvelle garantie décennale !



©Gérard Salatin



©MP



©MP



©MP



Un exemplaire offert à la commune a été remis en mairie.

Nouvelle pousse de pigeonniers/octroi à Maignaut-Tauzia cet automne.

Pas moins de 30 exemplaires sont sortis de terre début novembre.

Découvrez vite leur secret de conception en tournant la page.



©MP



Les pigeonniers miniatures naissent à Montjoi



L'article de presse qui nous a conduit jusqu'au petit village de Montjoi dans le Tarn-et-Garonne ne précisait pas que nous allions pénétrer dans l'entrepôt du Père Noël. Des tapis de pigeonniers, des alignements de bustes

de Cyrano de Bergerac et de Joséphine Baker, des étagères emplies de statuette de soldats et de paysannes, des phares, des châteaux-forts, des animaux... donnent aux ateliers de Jean-Pierre Dumoulin un aspect d'Île au Trésor.





©MP



Et même si ce sont près de 20.000 pièces que fabrique chaque année l'entreprise, le lieu reste d'abord un atelier d'artiste encombré de pots de couleurs et de pinceaux.

C'est dans son village natal où il aime à rappeler que ses ancêtres ont résidé depuis 5 générations que Jean-Pierre Dumoulin a implanté Hexeco, une entreprise qui outre son gérant emploie 3 salariés. La commercialisation est confiée à 4 VRP qui proposent les objets-peints aux magasins-revendeurs du grand Sud-Ouest. Une belle illustration de « comment réussir au pays » !

Lors de notre visite, nous avons remis des plans et photos du pigeonnier/octroi de Maignaut-Tauzia qui figurera désormais au catalogue de la société. Maignaut Passion a commandé 30 copies de son pigeonnier-fétiche. ■



Jean-Pierre Dumoulin est à la fois un passionné de la nature, un créateur et un entrepreneur. Il s'était déjà fait connaître dans les années 1980 avec le succès du jeu de société « Le grand Jeu de la Nature ».



©MP



©MP



Aquarelle : *Annette Emms*



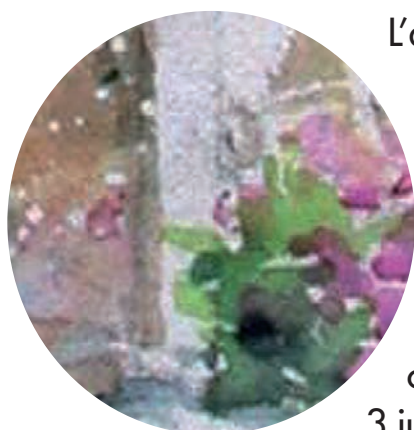
Aquarelle : *Carole Joubin*

Armagnaquarelle à Mignaut-Tauzia, le 3 juillet 2010

Un nouveau regard
sur la Nature et
le Patrimoine du Gers



Aquarelle : *Catherine Hollis*



L'année 2010 aura été celle de l'expansion pour Armagnaquarelle. En quelques mois, ses 50 élèves-artistes auront peint des paysages et exposé leurs oeuvres dans les communes de Bezolles, Blaziert, Bonas, Cassaigne, Cézan, Condom, Herrebouc, Jégun, Larressingle, Mignaut-Tauzia et Ordan-Larroque.

Carole Joubin, la professeure est une artiste confirmée qui aime faire partager ses techniques et éveiller les talents cachés de chaque élève. Compte-rendu de l'atelier à Mignaut-Tauzia, le 3 juillet dernier à l'occasion de la fête du village.



©Relief

Aquarelle : *Liliane Frolidi*



©Relief

Aquarelle : *Christian Rieu*



©Relief

Aquarelles : *Claudine Dartigues...* et *Jeanne Marquet*



©Relief

En 2011, on continue

Dès le printemps 2011, les artistes ressortiront pinceaux et chevalets et des ateliers et/ou expositions seront organisés dans les villes suivantes : Bezolles, Biran, Bonas, Caillavet, Castelnaud-Barbarens, Cézán, Condom, Lagardère, La Romieu, Larressingle, Lauraët, Lupiac, Mignaut-Tauzia, Montréal, Pessan, Valence. Pour connaître le calendrier précis de ces manifestations contactez l'association.

Association : Relief

Événement : Armagnaquarelle

Présidente : Catherine Hollis

Animatrice : Carole Joubin

06 07 53 24 17 / carjou@orange.fr

Site Web :

www.armagnaquarelle.odexpo.com



Un document inédit sur le château du Tauzia

par Bertrand Boquien

Le livre numérique sur Mignaut-Tauzia troisième ajout

Simultanément à la publication de ce bulletin, nous mettons en ligne 3 nouveaux chapitres du livre sur Mignaut-Tauzia :

- ◆ La Grande Guerre
- ◆ Moulins et meuniers
- ◆ Les tuileries

Avec les chapitres déjà en ligne « Les seigneurs de Mignaut », « Les seigneurs du Tauzia », « La Révolution à Mignaut et au Grand Tauzia » et « La Politique au village des années 1800 à 1914 », 7 chapitres sur les 21 que comporte l'ouvrage sont désormais accessibles en plus des pages sommaire, présentation et bibliographie.

Mode d'emploi

Pour accéder à l'ouvrage en ligne, vous devez :

- ◆ vous rendre sur la page d'accueil de notre site mignaut.com
- ◆ cliquer sur la couverture du livre, à gauche de « Feuillotez en ligne »
- ◆ une nouvelle fenêtre s'ouvre, cliquer alors sur les coins cornés en bas des pages pour feuilleter l'ouvrage.

Bonne lecture

Dans les minutes d'un notaire condomois, Maître Pierre Lacapère, figure un document remarquable : l'acte de vente de la seigneurie du Tauzia par le marquis d'Ambres à François de Lafourcade du Pin en 1715¹. Cet acte avait été repéré par l'abbé Dubois, un érudit agenais, et c'est grâce à une de ses notes, consultée à Agen, qu'il a pu être retrouvé². Il apporte un éclairage nouveau sur la ruine du château du Tauzia. Jusqu'ici, nous nous heurtions à une absence de documents pour une période de plus d'un siècle. On laissait le château habité dans les années 1670. Il était alors la résidence de Pierre Casanave « juge au marquisat d'Ambres et de Léberon », et sans doute aussi juge de la seigneurie du Tauzia, et de sa femme Marguerite de Cazes. On retrouvait le château ruiné en 1812. A cette époque, il était décrit comme « un très vieux château abandonné et dont on ne voit plus que les quatre principales murailles et deux tours³ ».

L'acte de vente de 1715 montre un château qui ne semble plus habité ni entretenu depuis de longues années, mais qui n'est pas encore tout-à-fait ruiné. Le toit s'effondre, les menuiseries ont été emportées, les murs se crevassent... L'acte précise que le nouveau

1 - Arch. départ. du Gers, 3 E 5248, minutes de Pierre Lacapère, 19 février 1715.

2 - Arch. départ. de Lot-et-Garonne, 5 J 687.

3 - Arch. départ. du Gers, 3 P 54.

4 - Pourquoi ces précisions ? C'est parce que le vendeur jouissait d'un droit de retrait qu'il pouvait exercer pendant une année en remboursant l'acheteur. Celui-ci était alors tenu de rendre le bien dans l'état où il l'avait trouvé, quitte à être indemnisé d'éventuelles améliorations.

propriétaire pourra faire abaisser la bâtisse s'il le juge à propos. L'opération aurait sans doute consisté à écrêter les tours et peut-être à supprimer un étage. Elle permettait de réutiliser le château avec des frais d'entretien beaucoup plus réduits. On en a un exemple au château de Maignaut. S'il le préférait, le nouveau propriétaire était autorisé à démolir entièrement la bâtisse⁴. Heureusement pour l'archéologie, le château ne fut ni abaissé ni démoli. Il a gardé sa silhouette, à défaut de ses toitures.

L'acte de vente confirme que le château n'était pas comme aujourd'hui un bloc isolé dans un champ. Il était entouré d'un mur de clôture, alors en mauvais état, qui enfermait une cour. Dans cette cour se dressait une grange, à demi effondrée en 1715. L'acte mentionne par ailleurs la métairie du château et ses écuries. On ne sait pas si ces bâtiments étaient eux aussi enfermés dans la cour, ou situés à quelque distance du château, comme ils le sont sur le plan cadastral de 1816.

Le prix de la seigneurie du Tausia est de 13 000 livres. La somme est « payée comptée nombrée et délivrée en louis d'or, escus, demy escus et monnaie » à Jean Marignac, procureur du marquis d'Ambres, « à la veue de moy not(air)e et tesmoins ». Telle que la

décrit l'acte de vente, la seigneurie du Grand Tausia consiste dans l'exercice de la justice « haute, moyenne, et basse », la perception du cens sur les terres situées dans la seigneurie, et de divers droits et seigneuriaux. Le domaine appartenant en propre au seigneur (ce que les historiens appellent « la réserve seigneuriale ») comprend le château du Tausia et sa métairie, avec « trois bœufs, deux vaches et une petite jumant », le cabaret de Surleigne, près de la route de Valence à Condom, le moulin à eau du Tausia sur l'Auloue, ainsi que des « preys, bois, garennes, terres cultes et incultes avec leurs contenances appartenances et dépendances ». François de Lafourcade du Pin, l'acquéreur, habite Condom. Les Lafourcade possèdent déjà la métairie du Pléchat. En achetant la seigneurie, François de Lafourcade réunit le Pléchat au domaine du Tausia, auquel elle appartenait autrefois. Elle en avait été séparée lorsque Jean de Marestaing l'avait vendue en 1597 au sieur Dudrot, de Condom, un ancêtre de François.

Mais l'acte de vente de 1715 présente encore un autre intérêt : il indique que les terres et les bois du domaine du Grand Tausia portent toujours, 6 ans après, la marque des ravages du grand hiver de 1709. On y reviendra dans un prochain numéro. ■

1715 - Un château au bord de la ruine

Le 19 février 1715, le marquis d'Ambres, représenté par Jean Marignac, « avocat en Parlement », habitant de Valence, cède au « sieur Dupin » la « terre et seigneurie noble du Grand Tausia », avec son château :

« ... le dit château estant inhabitable, sans aucune porte de bois ny planchers ; toutes les portes cassées et soustenues par des pilloti[s] de bois ny ayant aucune croissée de bois la charpente entièrement pourrie et tombée du cotté du midy, les murailles crevassées du haut en bas en plusieurs endroits l'escallier impraticable, la charpente de la grange qui estoit en la cour entièrement tombée ny ayant que la place et les murs qui sont partie tombés partie crevassés jusqu'au fondement [au..] bien que ceux qui font la cloiture de la cour (...) Lequel château il sera permis au d(it) sieur du Pin de faire abbaïsser à tel point qu'il jugera à propos mesmes le démolir si bon luy semble... ».

Un après-midi au château du Tauzia

Quelques nouvelles photos prises au château du Tauzia au cours d'un après-midi du mois d'août. Merci aux propriétaires, M. et Mme Jean et Aline Immer de m'en avoir autorisé l'accès. Un diaporama de 35 photos est en ligne sur maignaut.com

Bertrand Boquien



Des têtes humaines très expressives, des feuilles de chêne, un petit homme aux bras levés, décorent les culots sur lesquels retombent les archivoltes des grandes croisées.





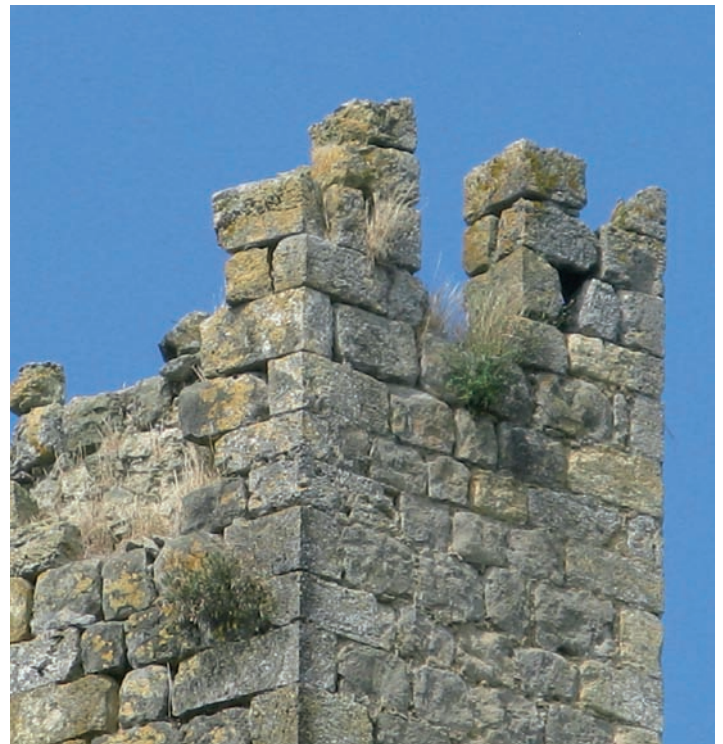
Un château à ciel ouvert depuis près de trois siècles.



Les deux tours se dressent toujours aux angles opposés du château.



La grande tour du château.



Les derniers merlons de la tourelle.



La porte du 2^e étage, qui ouvrait sur l'escalier, est suspendue au-dessus du vide.



Une des archères à croix pattée de la tourelle.



Les supports des planchers sont toujours en place entre chaque étage.



Demi-croisée ouverte lors des transformations du château.



Un essaim d'abeilles a construit son nid dans une des grandes croisées.

Lettres d'un maignautois pendant la Grande Guerre

par Bertrand Boquien

Grâce à Jean-Jacques Dutaut-Boué, nous avons eu communication des lettres adressées par un maignautois, Émile Ransan, à ses proches, pendant qu'il était au front. Né en 1875, Émile Ransan était cultivateur à Bolle, où il a habité toute sa vie, hors ses 3 années de guerre, et où il est mort en 1959. Il avait 40 ans lorsqu'il fut mobilisé à l'automne 1915. Cet homme mûr était aussi un jeune marié : il avait épousé l'année précédente Jeanne Rieumajou. De sa correspondance, il est resté une liasse de 56 lettres et cartes postales, adressées entre le 2 octobre 1915 et le 21 janvier 1919 à ses cousins Albanie et Ambroise Dutaut, habitants Montereau, dans la commune de Maignaut. A travers ses lettres, on revit sa guerre au quotidien. Mais elles sont aussi pleines d'allusions au « pays », de préoccupation pour les travaux agricoles qui se font sans lui, ou de nostalgie de sa vie à Maignaut, comme le montre cet extrait du chapitre consacré à sa correspondance..

Le cœur est resté au pays



©Collection particulière

Émile Ransan appartenait au 133^e Régiment d'Infanterie Territoriale.

L'intérêt des lettres d'Émile Ransan ne réside pas seulement dans l'aperçu qu'elles donnent de la vie quotidienne d'un soldat « territorial ». Dans sa correspondance, il effectue en pensée un aller-retour permanent entre le pays, où son cœur est resté, et le front : « nous entendions continuellement le maudit ronflement des avions, tellement que je me croyais chez nous à entendre le bourdonnement des batteuses » (29 août 1917). La météorologie au front lui inspire des considérations sur le temps qu'il doit faire à Maignaut et ses conséquences sur les cultures : « C'est donc aujourd'hui la foire à Valence. Si le temps est beau comme ici je suppose qu'il y aura eu du monde » (16 février 1917). « depuis trois jours nous avons la pluie et le temps est froid comme au mois d'octobre. S'il fait pareil chez nous, ceux qui sont en retard pour le dépiquage auront un mauvais temps pour faire ce travail » (29 août 1917). « Depuis bientôt huit jours, nous sommes au mauvais temps, pluvieux et froid. S'il fait ainsi chez nous, vous trouverez mauvais semer ». (9 octobre 1917). « Aujourd'hui il fait un beau soleil mais le vent est froid. S'il a fait ainsi chez nous, ils auront eu un mauvais temps pour finir de vendanger. Savez-vous s'ils ont fini ? » (18 octobre 1918). « Je crois que s'il a fait beau chez nous comme il a fait ici, on en aura profité pour commencer de semer » (2 novembre 1918). De là-bas, il commente les menus événements maignautois. Le « tue-cochon » est un événement : « Jeanne [sa femme] m'a écrit aujourd'hui qu'elle était rentrée de Tougnet et qu'ils devaient tuer le cochon mardi. Je suppose bien que vous y étiez

pour faire cette opération-là. » (16 février 1917). A Bolle, la batteuse est tombée en panne : « Quant à la question de la batteuse, je crois bien que ce n'est pas en si peu de temps qu'elle est démolie ; il y avait bien quinze ans, qu'elle n'avait pas dépiqué à Bolle : depuis l'année 1902 puisque c'était en 1903 que la première fois nous avons dépiqué à la vapeur, et elle était bien malade. Il ne faut pas trouver étrange que 17 ans plus tard, elle soit démolie. Enfin, quoi qu'il en soit, je ferai refaire le montant du treuil, réajuster les engrenages du batteur et ensuite je payerai la réparation » (22 octobre 1917). Après sans doute une nouvelle panne, il conclut : « Je pense que nous allons pouvoir mettre ce bijou dans un coin pour faire couvrir les araignées ou le porter dans la Baïse qu'on ne le voie plus. Il est bon pour faire des frais et faire faire du mauvais sang » (3 septembre 1918).

En juillet 1916, les lettres reçues de Maignaut lui apprennent une catastrophe : une averse de grêle a dévasté les vignes : « la contrée doit être bien triste, à la saison où nous sommes de voir les vignes dépouillées comme pour la Noël. ... ; un malheur ne guérit pas l'autre mais croyez-moi que la guerre est encore plus terrible que la grêle ». Gelées tardives, sécheresse précoce, inondations : le temps reste la grande préoccupation : « D'après votre lettre, je constate que les froids tardifs ont porté beaucoup de tort aux récoltes et que la sécheresse commence déjà à se

©Archives Jean-Jacques Dutaut-Boué

faire sentir pour les labourages » (mai 1917). « Quel mauvais foin que nous allons avoir, vu les débordements qu'il vient de se produire et en ce moment que le blé doit être en fleur je suppose bien que le mauvais temps le fera perdre. Et les vignes, il n'y a pas paraît-il beaucoup de raisins : si encore ils venaient à bon port ; enfin que faire ? » (2 juin 1917). « ... je vois qu'il a fait beaucoup de mauvais temps de tous côtés et que notre contrée a été encore jusqu'ici favorisée, mais nous ne tenons pas la récolte encore » (8 juillet 1917).

Ces trois années passées au front sont ponctuées de permissions. La correspondance mentionne 6 retours à Bolle. Aucune permission n'est mentionnée entre l'automne 1917 et l'automne 1918, mais peut-être simplement omet-il d'en parler. Il fait cependant allusion aux permissions plusieurs fois ajournées au cours de l'année 1918 « En ce moment, les permissions sont suspendues à cause du déménagement que nous venons de faire, car au lieu de venir en permission du repos, ce que j'aurais bien préféré, il a fallu le contraire, remonter en ligne » (9 mars). Peut-être les offensives et



Passage par Toulouse avant le départ vers le front.

Combattez, vous aussi, en souscrivant
à l'Emprunt de la Libération.

Broumare le 30-9^{bre} 1918

Bien chers Parents

Hier je suis allé jusqu'à Doull
pour voir la tombe de mon pauvre cousin de
la Pavetot. j'ai eu la permission du commandant
qui lui même l'avait demandée au Général de division
qui est à Lomeville et qui il m'a accordé; j'en ai profité pour
acheter quelques cartes des quelles je vous fait part; depuis
dimanche soir, nous avons eu la pluie jusqu'à hier
matin. je vous assure qu'il y avait beaucoup de boue
aujourd'hui le temps est clair et froid; je crois
que le beau temps va faire de nouveaux bon apparitions
je vous écris de nouveau ces jours-ci et vous enverrai une
dix de Nancy. au je suis parti en revenant de Doull; je suis en
bonne santé et désire que la présente vous trouve de même

Notre Cousin tout dévoué

Ransan

INFANTERIE.

Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne
doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni
aucun renseignement sur les opérations militaires
passées ou futures.

S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.

Dy. 16^{bre} le 15 juillet 1918

Bien chers Cousins

j'ai reçu hier après la réception
votre lettre du 9 courant;

me venant par la poste
nouvelles; sans avoir eu de

cartes, mais vous n'avez
m'écrit pour cela, en

se vous ne manquez
travail; je vous quitte à fait

un coup de mauvais temps de tous côtés
et que notre contrée a été enrou jusqu'à

prochain, mais nous ne tenons pas la

Monsieur Dutaut
à Montreuil
Int Orens Puy
par Condom (Gers)



Echantillons
de la correspondance
d'Emile Ransan.

contre-offensives de cette année décisive ont-elles eu pour conséquence de longs mois sans revenir au pays. La durée des séjours varie : une grande semaine à l'automne 1916, 20 jours fin juillet-début août 1917. C'est l'occasion de participer aux travaux et de reprendre en mains les affaires de la ferme. Il se plaint en effet du peu d'efficacité de son personnel qui finit par quitter la ferme au début 1918. « Lorsque j'allais en permission je me désolais de travailler tout le temps, et lorsque j'y revenais au bout de quatre mois ils étaient au même point d'où je les laissais. Si j'étais là toutes ces histoires n'arriveraient pas, c'est moi qui en suis le plus souffrant. » Permissions consacrées au travail, donc : « C'est donc la saison de dépiquer et suis sûr que dans certains endroits ce travail est déjà fait. J'aurais bien voulu faire comme l'année dernière : être là pour vous aider » (11 août 1918). « Lorsque je suis venu en permission ce mois de juillet, j'en ai profité pour dépiquer, tirer le fumier et rompre le champ de Mme Desbaratz. (10 juin 1918). « ... je ne m'attends pas à venir avant la fin septembre. Tant qu'à faire, je voudrais bien me trouver là pour vendanger. (16 août 1918).

Les foires scandent l'année. Dans sa correspondance, Émile Ransan fait souvent allusion aux foires passées ou présentes de Valence et de Condom. « Je dois repartir le 25, jour de la foire de Condom » (13 novembre 1916), « C'est donc aujourd'hui la foire à Valence » (16 février 1916), « Je me souviens aussi que l'année dernière pour la foire de Condom de la St Jean, je venais de permission et repartais ce jour-là pour l'Alsace » (8 juillet 1917), « La foire de Valence cette même année [1889] aussi n'a pas pu se tenir à cause de la neige » (19 janvier 1918).

Il suit les affaires de famille, mais avec distance. Elles ont peu d'importance pour qui risque sa vie tous les jours au front : « Si j'étais là toutes ces histoires n'arriveraient pas, c'est moi qui en suis

le plus souffrant. J'en suis quitte pour faire du mauvais sang, et en ce moment ce qui m'intéresse le plus c'est ma peau, quoique voilà bientôt quatre ans de guerre j'en ai vu un peu de tout et je crains de ne pas avoir vu le plus mauvais ». (10 juin 1918).

Et voilà que dans les derniers mois de la guerre, on lui confie des tâches administratives. Il ne s'en plaint pas, mais ne s'y sent guère à l'aise : « Ici nous faisons des travaux : sapes et tranchées ; pour moi, je m'en suis dispensé pendant près de trois semaines d'aller au travail et m'en dispense encore quelquefois, mais pas si souvent. Figurez-vous que lorsque c'est possible, on me donne du travail pour écrire au bureau. Vous devez bien supposer que ce n'est pas trop un travail de ma compétence, mais enfin on s'en contente très bien. » (24 mai 1918). A l'automne, on lui confie de nouveau un travail de bureau. Il écrit le 2 novembre : « j'ai repris le travail que je faisais ce mois de mai et de juin (de secrétaire). Je suis planton au bureau du bataillon. Je fais les commissions qu'il y a à faire, et j'écris la plus grande partie du temps. (...) J'aimerais pourtant tout autant avoir une pioche ou une charrue entre les mains comme un porte-plume. » Et encore le 21 janvier 1919 : « Je préférerais certainement mieux faire le laboureur, c'est un métier qui me va bien mieux, car j'ai plutôt la main faite pour labourer ou bêcher que pour écrire. Enfin je fais ce que je sais et tout le monde est content ».■

Archives familiales de Jean-Jacques Dutaut-Boué, transmises par son grand-père Albert Dutaut. Merci également à Mme Suzanne Ducasse, Mme Suzanne Ransan, M. Jean-Claude Ransan. Les lettres ont été transcrites par Jean-Claude Bilheran.

**Le texte complet
sur la Grande Guerre
est en ligne dans
le livre numérique sur
www.maignaut.com**

Frelon asiatique - *Vespa velutina*,
une fondatrice de nids



© Jean Haxaire

Frelon d'Europe - *Vespa crabro*



© Jean Haxaire

Le frelon asiatique désormais bien installé en France

Signalé en 2004 dans le Lot-et-Garonne où il pourrait avoir été introduit avec des poteries importées de Chine, le frelon asiatique a en quelques années essaimé dans tout le Sud-Ouest et déjà au-delà (carte page 21). Les médias ont fréquemment alertés, parfois de façon alarmiste, des dangers de ce super-prédateur d'abeilles et les apiculteurs ont tenté d'organiser la protection des ruches. A Maignaut-Tauzia en 2010, un nid a été signalé en haut d'un chêne à l'entrée de Bidalot (destruction relatée dans la Dépêche du Midi du 15/09/2010).

Pour faire le point sur les menaces réelles présentées par cet envahisseur et les possibilités de défense, nous avons sollicité le Museum National d'Histoire Naturelle. Monsieur Quentin Rome, entomologiste au département Systématique et Evolution nous a répondu et guidé pour la réalisation de cet article qui puise ses informations d'une fiche* mise en ligne sur le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (<http://inpn.mnhn.fr>)

(*) Fiche réalisée par Claire Villemant et Quentin Rome (UMR7205 CNRS-MNHN) et Jean Haxaire (attaché MNHN)

Quelques caractéristiques du frelon asiatique

- ◆ **Facilement reconnaissable** par sa couleur brun-foncé, (voir ci-dessous), sa taille est légèrement inférieure à celle du frelon d'Europe.
- ◆ **Il ne présente pas d'agressivité envers l'homme** qui peut s'approcher à 4-5 mètres des nids (généralement situés dans des arbres à plus de 10 m de hauteur).
- ◆ **Sa piqûre n'est pas plus dangereuse** que celle du frelon d'Europe.
- ◆ **Il ne se nourrit pas exclusivement d'abeilles**, mais également de guêpes, mouches, papillons, chenilles, araignées... et en automne, comme le frelon d'Europe il ne dédaigne pas la chair de nombreux fruits mûrs.
- ◆ **Les colonies sont annuelles**, les nids étant abandonnés définitivement à l'entrée de l'hiver.



Frelon asiatique

Thorax entièrement brun noir velouté
Abdomen : segments bruns bordés de jaune, seul le 4^e est jaune orangé

Frelon d'Europe

Thorax taché de roux de noir et de jaune
Abdomen jaune rayé de noir



*Frelon asiatique
à l'attaque d'une ruche.*

© Jean Haxaire



*L'hiver, les nids sont
définitivement abandonnés*

© Jean Haxaire

L'entrée d'un nid de frelons asiatiques



© Jean Haxaire

Les moyens de lutte préconisés

Tout d'abord, une mise en garde des chargés de recherche du Muséum National d'Histoire Naturelle : « Une lutte irraisonnée contre une espèce invasive peut conduire à favoriser son installation. Cela a été trop souvent le cas par le passé. Les espèces invasives ont en général une très forte capacité d'adaptation et de dispersion. C'est le cas du frelon asiatique à pattes jaunes. Les méthodes de lutte qui ont un impact sur le reste de l'environnement risquent donc de desservir nos espèces locales en faveur de ce dernier ».

Dans l'attente de nouvelles avancées dans l'étude de cet insecte les recommandations sont les suivantes :

1. Eviter les pièges de printemps contre les femelles

C'est **inefficace** car elles sont très nombreuses et la plupart seront éliminées naturellement et **dangereux** car les pièges vraiment sélectifs n'existent pas à ce jour.

2. Placer des pièges à sélection physique

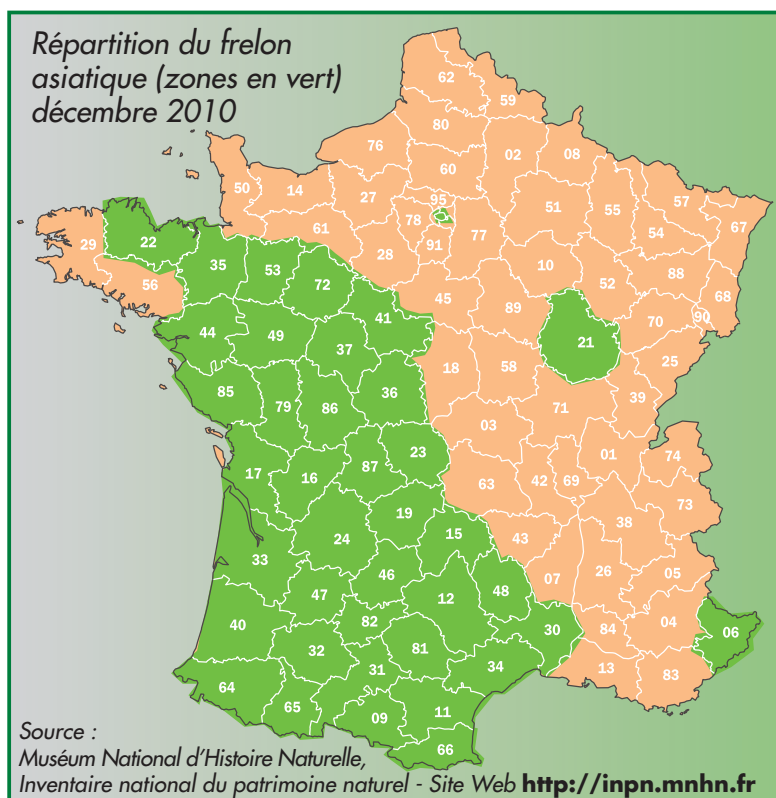
près des ruches **uniquement** si elles sont attaquées.



3. Détruire les nids, 2 méthodes sont préconisées :

- injecter un insecticide au moyen d'une perche télescopique puis brûler le nid,
- mettre en sac le nid dont l'orifice a été obturé puis congeler (pour les nids accessibles).

Présent dans désormais au moins 39 départements, le Frelon asiatique ne sera pas aisément éradiqué et paraît durablement installé dans notre pays. Si sa rapide colonisation semble actuellement irrésistible, on peut penser que les recherches en cours nous donneront prochainement des moyens fiables pour tout au moins contenir cette expansion et parvenir à un nouvel équilibre. De leur côté, les abeilles vont probablement organiser leur défense comme l'ont déjà fait leurs cousines d'Asie exposées à ce même prédateur. A suivre donc !



Pierre Fichet : tout faire *avec passion*

Qui aurait pu croire que le gérant de la boîte de nuit deviendrait pour 3 années l'employé municipal de Maignaut-Tauzia ? Plus difficile encore : qui aurait pu croire qu'il réussirait dans ses nouvelles fonctions au point d'être regretté et qu'en toute sérénité, il évoquerait une « expérience positive » ?

Sûrement pas Pierre Fichet, mais la vie est souvent sinueuse, imprévisible et prompte aux retournements les plus impertinents.

Pour autant, Pierre ne s'est jamais plaint, il a toujours fait preuve d'une égale bonne humeur en dépit des multiples difficultés de sa vie personnelle.

Mieux encore, il ne tarit pas d'éloges sur son employeur et sur l'accueil des maignautois et il avoue même s'être réellement passionné pour ce travail.

Alors, véritablement un Saint ? Pas tout à fait car il possède trop d'humour et d'expérience pour se laisser pousser l'auréole au-dessus d'un crâne pourtant fort dépourvu !



Propos recueillis par Serge Belliard

Maignaut Passion : Comment avez-vous été embauché et dans quel cadre ?



Pierre Fichet : Un coup de chance, je faisais part de mes difficultés en Mairie, le contrat de l'employé municipal s'achevait et le Maire m'a proposé le poste. J'ai été embauché

dans le cadre d'un CES (Contrat Emploi-Solidarité) de 2 ans puis d'un CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) d'un an.

M.P. : On imagine surtout l'employé municipal en cantonnier de la commune. Quelles étaient réellement vos attributions.



P.F. : Dans mon cas tout au moins, elles ont été très variées, je citerais :

- le nettoyage de la Salle des fêtes, de la Mairie, de l'Eglise et de l'espace poubelles
- l'entretien des autres lieux publics et des espaces verts : talus, places, parc de loisir, cimetière, monument aux morts...



©O. Aeschlimann

- le petit bricolage : carrelage et velux de la salle des fêtes, installation d'un atelier, réparation des santons dans l'église....
- la fabrication et l'installation des boîtes/cadeaux pour les décors de Noël ... à partir de boîtes de chaussures !

M.P. : Aviez-vous une grande liberté dans l'organisation de votre travail ?

P.F. : Tout à fait, le Maire ou le premier adjoint me donnait parfois quelques consignes (préparer la salle pour tel événement ou intervenir d'urgence après un incident) mais la plupart du temps, j'avais toute liberté pour gérer mon travail.

M.P. : Que diriez-vous de l'attitude des maignautois envers leur employé municipal ?

P.F. : Très cordiale, je me suis rapidement senti accepté par la grande majorité des habitants. C'est ce qui m'a fait aimer et me fait regretter aujourd'hui Maignaut-Tauzia.



©S. Aeschlimann

M.P. : Auriez-vous quelques recommandations pour votre successeur ?



©MP

P.F. : Alors là non, aucune. De toute façon, les conseils sont rarement écoutés. Mais si je devais émettre un souhait, ce serait que les santons ne soient pas abandonnés.

Si mes successeurs ont des contrats de seulement 6 mois, ce sera plus difficile pour eux de se motiver.

M.P. : Quels sont aujourd'hui vos projets professionnels ?

P.F. : Toute nouvelle proposition d'un poste d'employé municipal serait la bienvenue à la condition toutefois que ce soit dans la moitié sud de la France ou alors que les conditions offertes soient idéales, alliant un cadre de vie idyllique à une rémunération confortable. *On a bien le droit de rêver !*



©MP

Ils nous manquent



Avec **Denise et Yvan Boyer**, deux grands maignautois, amis de Maignaut

Passion, nous ont quittés en l'espace de quelques jours. Leurs nombreux amis se souviendront longtemps des talents culinaires de Denise et de sa divine poule-au-pot, tout comme les voisins se souviendront de la générosité d'Yvan partageant les produits de son jardin et offrant aux dames les zinnias cultivés en bordure du petit bois. *Claudette Belliard*



Georges Avian lui aussi nous a quittés. Membre de la première heure de Maignaut Passion, Georges participait également à une association de

Bon-Encontre (47), son lieu de résidence, regroupée elle aussi autour d'un pigeonnier. Ses amis se souviendront de sa bonne humeur plus forte que la maladie, de sa générosité et de son enthousiasme. D'une grande activité tant que la maladie le lui permit, il avait démontré des talents d'artiste peintre. Adieu Georges, ton souvenir restera très présent. *Claudette Belliard*

Association Maignaut Passion

Au village - 32310 Maignaut-Tauzia - Téléphone 06 81 47 23 48

E-mail : hello@mignaut.com - Internet : mignaut.com

Composition du bureau - *président* : Serge Belliard, *secrétaire* : Jean Salaün, *trésorier* : Caroline Bulfoni

Cotisation de membre de l'association : 15 euros pour l'année 2011

©Tous droits de reproduction réservés

Un bulletin municipal qui laisse perplexé

En réaction à des informations erronées publiées dans le bulletin municipal de mai 2010, Maignaut Passion avait dû demander un droit de réponse à la commune.

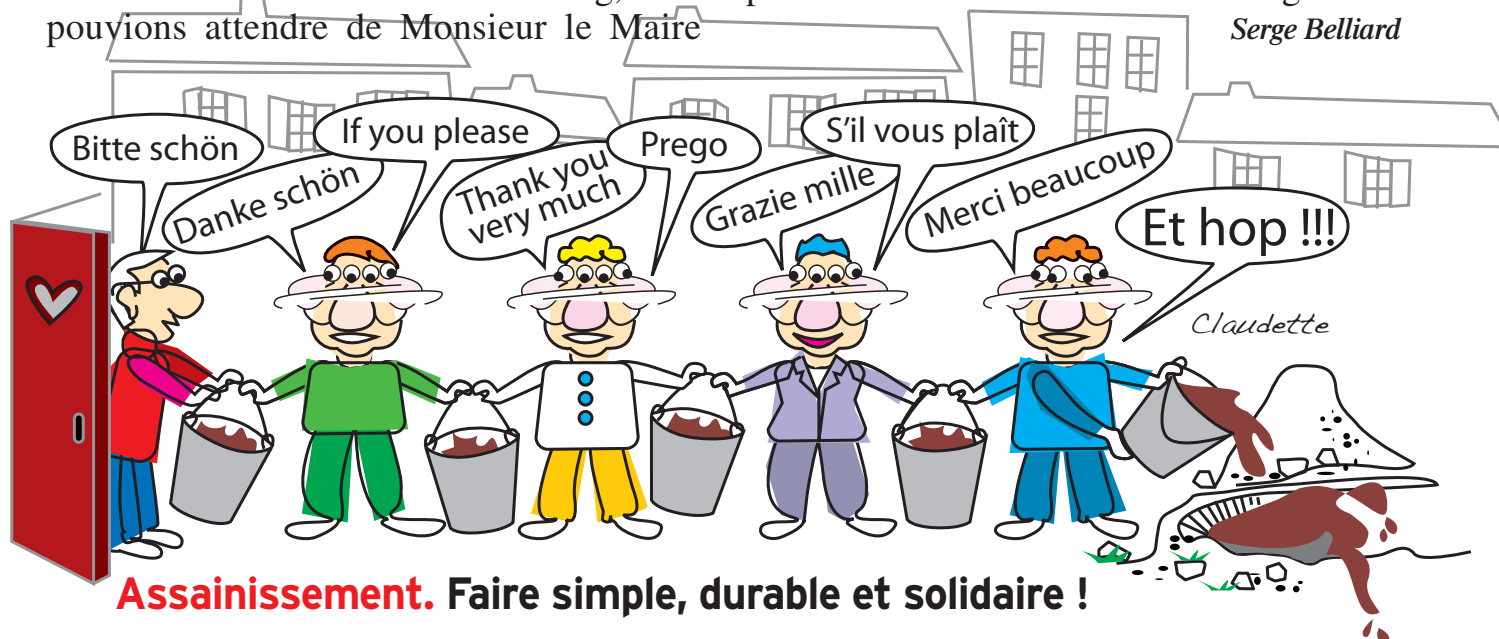
Ce droit lui a été accordé, le bulletin municipal paru en octobre dernier répondant parfaitement à son attente et même bien au-delà en publiant plus de textes que demandé.

Puisqu'il est désormais établi que ce n'est pas l'Association qui a bloqué la réalisation des travaux d'assainissement du bourg, nous pouvions attendre de Monsieur le Maire

qu'il explique pourquoi ils n'ont pas été entrepris ou du moins propose un nouveau bouc-émissaire.

Mais le brefissime « Mot du maire » n'apporte pas de réponse et laisse une page quasiment blanche. Maignaut Passion très dubitative quant aux intentions de la commune, accorderait volontiers un espace à Monsieur le Maire dans la prochaine édition de Maignaut Passion Info, s'il souhaitait expliquer sa position sur l'assainissement du bourg.

Serge Belliard



Assainissement. Faire simple, durable et solidaire !